

6 juillet 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 30 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 30 juin 2023

Présents : **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÛN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Bazoges-en-Paillers** : Jean-François YOU pouvoir à Jacky DALLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Stéphanie VALIN pouvoir à Annie MICHAUD – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN pouvoir à Caroline BARRETEAU, Fabienne BARBARIT pouvoir à Freddy RIFFAUD, Emmanuel LOUINEAU pouvoir à Pierrette GILBERT, Yannick MANDIN pouvoir à Nathalie BODET, Nicolas PINEAU pouvoir à Cathy PIVETEAU-CANLORBE – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU pouvoir à Sophie MANDIN

Secrétaire de séance : Philippe BÉLY

En exercice : 30

Présents : 22

Votants : 30

Quorum : 16

N° 179-23 – Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2029

Considérant que la procédure de révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Vendée arrive à son terme.

Considérant que la commission départementale consultative des gens du voyage s'est tenue le 2 juin dernier et a rendu un avis favorable sur le schéma joint en annexe de la présente délibération lequel se décline en 2 livrets :

- Diagnostic et dispositions prescriptives et non prescriptives
- Mise en œuvre opérationnelle et déclinaison en territoire.

Considérant que par un courrier en date du 3 juin 2023, l'avis du conseil communautaire est sollicité sur ce schéma avant approbation conjointe par le Préfet et le Président du Conseil Départemental.

Considérant que sur le territoire du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts, la préconisation du schéma 2023-2029 est la suivante : réalisation d'une aire permanente d'accueil, de 10 emplacements pour 20 places.

Après délibération, le Conseil communautaire, décide à la majorité (22 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions) :

- De donner un avis favorable sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2029,
- D'émettre une réserve concernant le type d'équipement à créer sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, visant à ce qu'une aire de petits passages se substitue à une aire permanente d'accueil, conformément au diagnostic établi initialement par le cabinet Tsigane Habitat en charge de l'élaboration du schéma.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 12 juillet 2023

Le Président,
Jacky DALLET